



SYNDICATS TERRITORIAUX DE NANTES ET NANTES MÉTROPOLE

**DOSSIER TEMPS DE TRAVAIL : JEUDI 20 MAI 2021
APPEL INTERSYNDICAL A LA MOBILISATION**

Suite à notre appel à la mobilisation du 11 Mai, nous avons été reçus par Mme Bassal.

La collectivité s'est engagée :

- ▶ sur le maintien des 25 jours de congés payés plus les 2 jours de fractionnement,
- ▶ sur la garantie que les agents pourront poser sans contrainte les 6 jours de repos « sous forme » de récupérations flottantes, une fois que ceux-ci seront générés.

Par contre, nous n'avons toujours pas de garantie :

- ▶ sur une généralisation de la récupération des 6 jours de repos pour tous,
- ▶ sur la conservation de la totalité des congés lors du départ à la retraite,
- ▶ sur la mise en œuvre dans le respect des conditions de travail dans les différents services de la Ville, du CCAS et de Nantes Métropole,
- ▶ sur l'application du décret du 12 juillet 2001 relatif aux sujétions particulières pouvant déroger à la loi sur le 1 607 heures,
- ▶ sur une contre-partie financière à cette augmentation du temps de travail.

IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR, MOBILISONS-NOUS TOUTES ET TOUS !

RASSEMBLEMENT :

JEUDI 20 MAI 2021 à partir de 10h30

(siège social de Nantes Métropole au Champ de mars)

SOYONS NOMBREUX ET NOMBREUSES !